

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2023

MESURES D'URGENCE POUR REMÉDIER À LA CRISE DU LOGEMENT - (N° 1793)

AMENDEMENT

N° CE17

présenté par

M. Tivoli, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Falcon, Mme Engrand, Mme Florence Goulet,
M. Loubet, Mme Laporte, M. Lopez-Liguori, M. Meizonnet et Mme Sabatini

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.